

Au fil de l'eau



<i>Le mot du Maire</i>	<i>2</i>	<i>Les déclarations en mairie.....</i>	<i>14</i>
<i>Informations financières.....</i>	<i>3</i>	<i>Le coin des associations</i>	<i>16</i>
<i>Les travaux 2023.....</i>	<i>5</i>	<i>L'état civil</i>	<i>23</i>
<i>Repas des aînés du 7 décembre 2023.....</i>	<i>7</i>	<i>Recensement de la population.....</i>	<i>23</i>
<i>Les « 3 » ont la classe !.....</i>	<i>8</i>	<i>Informations utiles</i>	<i>24</i>
<i>Les nouveaux commerçants et artisans installés en 2023</i>	<i>8</i>	<i>Maison France Services</i>	<i>25</i>
<i>Les actions citoyennes</i>	<i>11</i>	<i>Nos agents municipaux</i>	<i>26</i>
<i>20 ans d'engagement sur le Haut-Rhône ...</i>	<i>12</i>	<i>L'agenda des manifestations 2024</i>	<i>27</i>
<i>Les rappels pour être un bon citoyen</i>	<i>14</i>	<i>Commerces et services de proximité</i>	<i>28</i>

Le mot du Maire



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous par ce maintenant traditionnel « Mot du Maire ».

Que le temps passe vite ! Trois ans et demi déjà, que j'ai la chance de travailler avec l'équipe municipale et les salariés à la gestion de notre belle commune !

Que chacune, chacun des élus (es) en soit remercié tant l'engagement et l'abnégation nécessaires sont importants. En effet, outre le fait d'agir, ces hommes et ces femmes, adjoints ou conseillers municipaux ont le rôle irremplaçable de représenter la collectivité au plus près des habitants, dans le quartier où ils vivent. Leur présence sur le terrain constitue la forme la plus aboutie de la décentralisation.

Je remercie nos 11 salariés, qui au quotidien accomplissent des tâches indispensables, sur le terrain, dans nos écoles, en cantines, en secrétariat.

Mes remerciements vont aussi à nos enseignantes, nos sapeurs-pompiers volontaires et à tous les bénévoles qui font vivre un tissu associatif offrant moult services et de bons moments à notre population.

Le présent document vous donnera l'occasion de prendre connaissance des multiples réalisations et actions conduites cette année 2023. Pour n'en citer que quelques-unes, comment ne pas évoquer :

- La rénovation de l'espace santé accueillant infirmières et médecin sur la place du village.
- Le remplacement de la chaudière et de la citerne fuel de l'école mairie de Saint-Benoît, arrivées en bout de souffle, par une solution non fossile aux granulés de bois.
- Les travaux de sécurisation routière au pont de Groslée et des portions des ViaRhôna Ain et Isère.
- Les mises aux normes de nos bâtiments et logements.
- Le passage en LED de l'éclairage du hameau de Glandieu.

2024 ne sera pas en reste, de nouveaux projets nous attendent, tels que :

- La mise en place de la participation citoyenne.
- L'isolation extérieure du bâtiment le Clos Cheve-lu.
- Des travaux de sécurisation routière en traversée de hameaux.
- La mise en place de moyens de défense contre l'incendie.
- La rénovation de nos pistes forestières.
- Etc...

Ce « fil de l'eau » décrit également nombre d'activités de nos associations, il expose les services proposés par la Maison France Service, les ateliers numériques tenus et à venir, il constitue un aide-mémoire papier des multiples services accessibles en mairie ou offerts par d'autres organismes.

Notre commune travaille étroitement avec la communauté de communes Bugéy Sud sur les politiques publiques déployées sur le territoire et s'appuie sur les services mutualisés, les compétences regroupées.

Vous êtes régulièrement destinataires du magazine « TOUT BUGÉY SUD » lien qui vous tient informés des nombreuses initiatives prises.

Le 3 juillet 2024, le tour de France cycliste traversera notre commune depuis Glandieu jusqu'au Port de Groslée. Une belle occasion de nous enthousiasmer.

Je termine par cette maxime de Antoine de Saint-Exupéry dans « Pilote de guerre » qui sied particulièrement la collectivité tout entière, méditons là ! : « Chacun est responsable de tous. Chacun est seul responsable. Chacun est seul responsable de tous. »

Cette citation est souvent interprétée comme une invitation à prendre la responsabilité de ses propres actions et à agir pour le bien commun.

Qu'il en soit ainsi !

A tous, très belle année 2024 !

Henri SOUDAN.

Informations financières

Le conseil municipal en date du 27 mars 2023 a adopté les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs CA 2022.

L'exercice 2022 s'est déroulé dans un contexte très inflationniste en particulier l'énergie, les contrats de prestations externes, la valeur de l'indice de l'ensemble des rémunérations territoriales, entraînant une hausse des dépenses de fonctionnement supérieures de 9 % par rapport à 2021.

Les recettes ont dans le même temps augmenté de 11 %, malgré une baisse de la dotation de fonctionnement de l'état, la suppression de la taxe d'habitation compensée que partiellement. Il est à noter une augmentation des recettes foncières du fait de l'augmentation des bases d'imposition et une population stable.

Les résultats ci-après révèlent une capacité d'autofinancement suffisante permettant d'envisager la poursuite des investissements au budget 2023.

Budget principal	Budget 2022	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2022	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Section de fonctionnement	1 160 227 €	898 619 €	1 111 374 €	+212 754 €	378 557 €
Section d'investissement	785 685 €	222 146 €	329 880 €	+107 734 €	463 869 €

Budget multiservices	Budget 2022	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2022	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Section de fonctionnement	5 487 €	1 352 €	5 459 €	4 107 €	4 107 €
Section d'investissement	6 000 €	3 420 €	5 567 €	2 147 €	2 148 €

Budget eau	Budget 2022	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2022	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Section d'exploitation	138 758 €	73 772 €	80 356 €	+6 583 €	57 630 €
Section d'investissement	289 876 €	81 019 €	46 475 €	-34 543 €	213 831 €

Budget assainissement	Budget 2022	C A dépenses	CA recettes	Résultats 2022	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Section d'exploitation	433 943 €	139 842 €	133 835 €	-6 006 €	-225 334 €
Section d'investissement	271 983 €	46 469 €	87 114 €	+40 645 €	219 627 €

BUDGET MULTISERVICES 2023

Il s'agit d'une gestion distincte concernant le bâtiment loué au magasin « Le Comptoir de Saint-Benoît »

Charges générales d'entretien	3 625 €	Recettes de location	5 587 €
Virement à la section d'investissement	1 962 €	Apport de la section de fonctionnement	1 962 €
Dépenses d'investissement	8 218 €	Report des excédents	6 256 €
Total dépenses	13 805 €	Total recettes	13 805 €

Le principal projet d'investissement porte sur le changement de la porte d'entrée principale.

Pour la première année ne figurent pas les budgets eau et assainissement qui relèvent dorénavant de la compétence de la communauté de commune Bugey Sud au 01/01/2023. Apparaît dans le budget général le transfert des soldes de fin 2022 de ces 2 comptes.

A) Section de fonctionnement Total : 1 212 969 €

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges générales, énergies, maintenance des bâtiments et forêts, fournitures scolaires et repas des cantines	415 310 €	Report d'une part de l'excédent 2022 de fonctionnement	60 854 €
Dépenses de personnel communal	370 000 €	Ventes repas écoles, bois, reversements logements, CCBS	85 699 €
Indemnités maire et adjoints, service incendie, contributions organismes extérieurs	231 168 €	Recettes fiscales	548 954 €
Intérêts des emprunts	17 001 €	Dotations de l'État	231 124 €
Dépenses imprévues	22 000 €	Revenus locations des immeubles	115 000 €
Dotations aux amortissements	37 490 €	Dotations aux participations	3 635 €
Virement à la section d'investissement	120 000 €	Reprise du déficit de fonctionnement eau/ assainissement par la CCBS	167 703 €

B) Section d'investissement Total : 1 578 089 €

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Remboursements capitaux des emprunts	84 414 €	Taxe d'aménagement, compensation TVA, cautions	5 1307 €
Immobilisations incorporelles	35 920 €	Subventions d'investissement. Etat, Département, Région	321 964 €
Achats et travaux d'investissement*	1 000 661 €	Report excédent investissement 2022	463 869 €
Dépenses imprévues	20 000 €	Report d'une part de l'excédent de fonction. 2022	150 000 €
Reprise sur subvention d'investissement	3 635 €	Amortissements immobilisations	37 490 €
Reversement à CCBS excédent eau et assainissement	433 459 €	Virement de la section de fonctionnement	120 000 €
		Report de l'excédent eau et assainissement	433 459 €

Les projets d'investissements 2023 :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'études de travaux, mise en place du PLU - Passage en LED de l'éclairage public par tranche, - Réhabilitation et mise en accessibilité du bâtiment cabinet infirmier travaux de début 2023, - Remplacement de la chaudière fuel de la mairie et école de Saint-Benoît par une chaufferie bois avec création d'un silo de stockage (été 2023) - Sécurisation de la traversée de Groslée fin de la 1ere tranche commencée en 2022 et 2ème tranche prévue en 2023 | <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de voiries et chemins communaux - Réfection du petit patrimoine - Mise aux normes sur les installations électriques des bâtiments communaux en particulier les églises - Rénovation énergétique du Clos Chevelu (9 logements) - Démolition avec désamiantage du bâtiment vestiaire de l'ancien terrain de foot - Etude d'une 1ère tranche de défense contre l'incendie - Un crédit d'achats de matériels et équipements en particulier le remplacement du véhicule volé fin 2022 |
|---|--|

Les travaux 2023

Aménagement d'une chaufferie bois

C'est après une étude effectuée en 2021 par l'ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat) que la décision est prise de remplacer la chaudière fuel de l'ensemble école et mairie de Saint-Benoît d'une puissance de 180 kW par une énergie renouvelable qui contribue à réduire la pollution de l'air et limiter le réchauffement climatique. Les granulés bois ou pellets sont fabriqués en France avec du bois issu de scieries et exploitations forestières. Il s'agit de résidus de sciures déshydratés et comprimés.

Un bâtiment silo construit contre la chaufferie derrière la mairie, d'une capacité d'environ 20m³ permet le stockage de 12 tonnes de granulés. Il alimente 2 chaudières de 60 kW placées en cascade. Ce mode de fonctionnement régule les besoins de chauffage en fonction de l'occupation des locaux (mercredi, vacances scolaires, ...).

Après établissement d'un dossier technique établi par le bureau d'études Cosinus Enerpol, la consultation lancée par la mairie a permis d'attribuer les lots suivants :

- Maçonnerie : entreprise Nombret
- Charpente : entreprise Gagneux
- Chauffage : entreprise Feller de Saint-Pierre d'Entremont 73.

D'une valeur totale de 186 000 HT, le projet bénéficie d'un financement de l'État de 35 % dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), ainsi que d'un financement du conseil départemental de 20 %.

Les travaux démarrés en juin étaient terminés avant le lancement de la saison de chauffe.

Compte tenu de l'envolée du prix du fuel, malgré une évolution à la hausse des granulés bois, la commune devrait réaliser des économies d'énergie tout en diminuant par dix les émissions de CO2 de cette chaufferie.

Travaux sur la RD19 au Port de Groslée



"Sécurisation des circulations au Pont de Groslée et aménagement d'abris bus"

En continuité du programme de sécurisation de la traversée du Port de Groslée cette tranche de travaux en cours, vise :

- le raccordement sécurisé des ViaRhôna Ain et Isère par création d'un passage en pied de pont, accord CNR, financement CCBS

- un aménagement restreignant la voie

pour imposer des vitesses plus lentes et un ordre de croisement plus lisible, financement commune et département

- l'installation et la pose de deux abris-bus, financement Région et commune

Au terme de ces travaux et aménagements gageons de trouver un apaisement des circulations !

Un grand merci pour toutes les contributions à ce projet et les aides octroyées.

La communauté de communes Bugey-Sud est gestionnaire de la piste cyclable ViaRhôna sur le territoire. De ce fait, elle entreprend régulièrement des travaux de sécurisation de certains tronçons.

Après le secteur de Massignieu-de-Rives en 2022, elle s'est intéressée au secteur de Groslée-Saint-Benoit en 2023 sur une demande expresse de sa part et en partenariat avec la commune.

L'aménagement a pour objectif de sécuriser l'accès de la piste cyclable entre l'Ain et l'Isère au plus proche du Pont de Groslée. Une signalisation verticale et horizontale adaptée a également été mise en place.

La commune de Groslée-Saint-Benoit a, quant à elle, réalisé la sécurisation du carrefour RD 19 et RD 19b, créé les aires d'accueil de deux quais de bus, la création de traversées piétonnes et la mise en place des signalisations horizontales et verticales.

Coût des travaux

- Commune : 64 000 € TTC
- Communauté de communes Bugey-Sud : 68 000 € TTC

Subvention :

- Région Auvergne Rhône-Alpes : 50%
- Département de l'Ain : 30%

Remerciements à la CNR pour l'accord de passage sur le terrain concédé



Espace santé

Après des travaux de restructuration et de mise aux normes, la création d'une salle d'attente, le cabinet médical déménageait fin mars 2023 au 263 route de Brégnier Cordon rejoignant le cabinet infirmier rénové.

Le Docteur Rumley assure dorénavant ses consultations à Saint-Benoît toute l'année le mardi. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la CPTS (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé) n° 06 59 74 32 82 aux horaires suivants :

lundi, mardi, mercredi,
jeudi de 13h à 18h

vendredi de 9h à 12h

Pour joindre le cabinet
infirmier :

laissez un message au 04
27 50 95 70



Démolition stade foot,



Démolition de ce vestiaire devenu désuet et dangereux, route de Lhuis
Avec retrait évacuation des amiantes !



Désamiantage et démolition
Coût de cette remise en état naturel : 32 084 €.



Après !

Centrale Photovoltaïque

CRÉATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Qu'est-ce que la SEM LÉA ?

La SEM LÉA est une société qui regroupe toutes les collectivités de l'Ain et qui mutualise les moyens, expertises et financements public et privés pour la mise en œuvre de la transition écologique sur le Département.



24 panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture, ce qui représente une surface de 44m²

Cette installation permet de
Produire l'équivalent de la
Consommation annuelle de
2 foyer
Le montant des travaux
financés par la SEM LÉA s'élève
à 20 234 €HT.

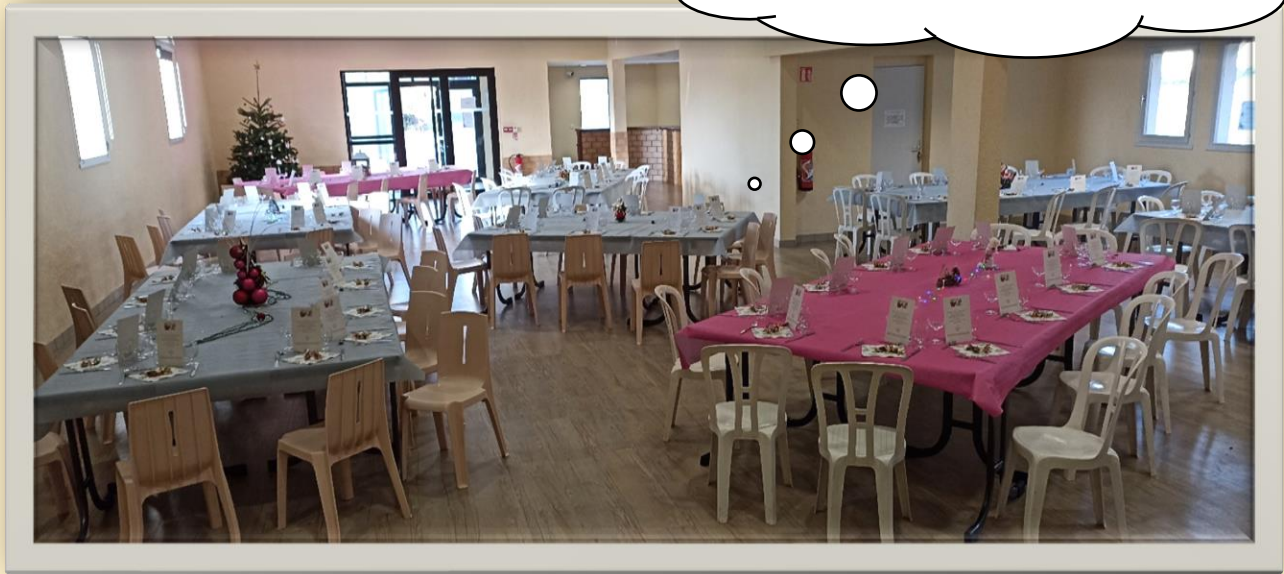


Local club entraide et amitiés

La structure métallique de la toiture restante du local communal ne permet pas de supporter des panneaux supplémentaires.

Repas des aînés du 7 décembre 2023

Super la mise en place de la salle, le décor des tables est magnifique, très fin, on n'est pas serré, bravo ! »



07 décembre 2023... Une centaine d'habitants nés en 1950 et avant, ont partagé le traditionnel repas de fin d'année préparé par Ludo traiteur de Yenne, servi par les élus en salle des fêtes de Saint-Benoît. Dans l'après-midi, ils ont pu apprécier la belle prestation de Mister Crooner, chanteur de Morestel.

Les chaleureux remerciements de la population envers l'équipe municipale organisatrice de cette journée festive sont autant d'encouragements pour renouveler l'évènement l'année prochaine. Nous savons combien ce moment de partage est apprécié par chacun d'entre vous, et pour les personnes qui ne peuvent être présentes au repas, les élus ont livré 80 colis à domicile ou en maison de retraite.



Très bon, très copieux, et le dessert délicieux

Le chanteur ??? Je ne l'ai pas écouté, je n'ai fait que de discuter ... !



C'est la première fois que l'on vient, on est enchanté !

Un grand merci pour ce repas du 7 décembre que comme toujours, a été fort agréable pour nous ! C'est bon de se retrouver nombreux, recréant des liens dans le village. C'est grâce à l'équipe municipale qui a consacré du temps au service de tous que la journée a été belle - qu'elle en soit chaleureusement remerciée

Les « 3 » ont la classe !

Le dimanche 5 novembre 2023,

La commune de Groslée-Saint-Benoit avec l'association Le Foyer Rural de Groslée ont organisé leur premier repas des classes à la salle des fêtes de Saint-Benoît ! Cette initiative d'Isabelle Jacoty et Aline Morcel accompagnées ensuite par les présidents de chaque classe a rassemblé plus de 85 personnes autour d'un repas et d'une après-midi conviviale réussie ! Nous espérons que cette tradition lancée sur le village va maintenant perdurer au fil des années ! Les présidents de classe remercient tous les participants pour leur bonne humeur qui ont fait le succès de cette première édition !

Le Foyer Rural de Groslée



Les nouveaux commerçants et artisans installés en 2023

Le rétrofuturisme à côté de la brocante



Dans cet atelier le passé rencontre le futur dans une fusion créative captivante, l'histoire et l'innovation se croisent pour donner vue à des perspectives imaginatives et nostalgiques. L'ambiance est un mélange d'un film de JP Jeunet et des accessoires de Mad Max, ce qu'on pourrait appeler pour les connaisseurs le Steam punk.

Le rétrofuturisme est un mouvement artistique et culturel qui revisite les objets du passé pour créer un imaginaire futuriste. Ces nouveaux objets prennent la forme de petits véhicules, de robots, fabriqués à partir de récupération, faits de métal et parfois de bois, venant des années 60. En les décortiquant on reconnaît un carburateur, un téléphone, des poignées de frigo, des phares de

Erik Charbonnel, ancien électronicien /électricien, maintenant à la retraite est habile de ses mains mais pas seulement, il faut du génie créatif et une âme d'artiste pour assembler des pièces aussi hétéroclites et leur donner un sens. Certaines, s'illuminent, tournent. Sur Instagram on peut les voir en mouvement. Il a choisi d'installer sa boutique et son atelier dans notre commune faisant ainsi une complémentarité à la brocante. Ici depuis 2 mois seulement, on dirait son magasin là depuis toujours.

Adresse : Neyrieu
quartier la Baudinière

Instagram : erik_metalart

Horaire : Samedi et
dimanche 10h/12h et
15h/18h



AGILITY Bugey Sud



L'agility consiste à guider son chien sur un parcours d'obstacle, c'est un loisir sportif.

A Arandon, Muriel Ducolomb a créé en mars une structure accueillant des élèves. Passionnée, elle pratique depuis 15 ans et a été bénévole dans un centre canin durant 8 ans. Ce projet devait naître aux côtés de sa fille qui a eu des opportunités en Espagne depuis. C'est donc seul qu'elle prépare ses parcours sur herbe, qui changent chaque semaine. Elle guide les maîtres et les chiens progressivement, pour atteindre en fin de séance le parcours complet. Ainsi, après 1H de précieux conseils et de directives précises, les chiens sont capables de franchir 25 obstacles en moins d'une minute.

Elle amène le duo maître/chien à s'amuser et ainsi renforcer leur relation et la vitalité de chacun.

Dans ce cadre naturel, calme et avec vue, tous profitent d'une parenthèse enchantée. La dynamique de groupe apporte aux chiens et aux humains. Déjà une trentaine d'élèves se croisent depuis la création venant même de Chambéry et de l'Isère. Et ici il n'y a pas de chronomètre, de compétition, uniquement du plaisir.

Nul besoin d'être un grand sportif, cette activité se pratique régulièrement ou ponctuellement ou sous forme de stages, la seule condition est d'avoir un chien et de vouloir partager un loisir avec lui.

Cours 1h = 12€, la première séance est gratuite, sans engagement.



Contact et renseignement :

Muriel Ducolomb 06 49 39 35 01

697 Chemin du Guigard

Grosllée-Saint-Benoit

Agilitybugesud.com

Anouche, « épices & délices »



Céline Derbekian a créé son activité il y a bientôt 15 ans sous le nom de « Anouche », surnom de sa grand-mère, qui signifie « Douceur » en arménien. Pendant 7 ans, elle développe son activité, dans un premier temps, à Creys Mépieu. Actuellement, son atelier est installé dans le Nord-Isère mais après avoir enfin trouvé son nid douillet avec son compagnon à la Sauge, elle pose ses valises et va pouvoir aménager son atelier et profiter de son jardin.

Elle a d'abord concocté une gamme culinaire en préparant ses propres mélanges d'épices (curry, garam, mix salade, barbecue, trappeur...) et possède une belle collection de poivres d'exception (plus de 30 origines différentes !).

Passionnée par la nature qui l'entoure, elle s'intéresse aux

plantes sauvages comestibles et développe des condiments à base d'ail des ours, reine des prés, aspérule odorante, épicea....

Anouche a suivi une formation à l'Ecole Lyonnaise de plantes médicinales. Aujourd'hui, elle propose des thés, des infusions, des huiles et vinaigres aromatisés, des sirops, des condiments, des sels aromatisés, des poivres, des épices et mélanges d'épices. Elle élabore tout ceci dans son laboratoire de transformation où elle broie, mélange, sèche, goûte pour obtenir l'équilibre parfait. Depuis qu'elle dispose d'un jardin, elle a créé « La Ferme des Sauges » afin de produire des plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui viendront compléter sa large gamme.

Une partie de ses produits est disponible sur son site-boutique ; on les trouve également chez des commerçants locaux comme « Quand on sème » à Glandieu. Elle participe aussi à de nombreux marchés.



Contact : 06 77 81 93 27 _ anouche-epices.com

Adresse : 42 rue des cours, la Sauge 01300 Grosllée-Saint-Benoit

Mario CUDA, un psychopraticien à la Sauge

Un nouvel habitant de la commune vient proposer une offre d'accompagnement psychologique. Venant de la Haute-Savoie pour se rapprocher de ses enfants, il a naturellement continué à exercer depuis chez lui. Dans sa pratique il cherche à établir une relation de confiance complète. Elle est un moteur dans le processus de changement. Au point que certains de ses patients de Haute-Savoie continuent d'être suivis par visioconférence.

Sa démarche humaniste et ses qualités relationnelles amènent les patients à trouver au fond d'eux les apaisements et les solutions. « L'individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, se percevoir différemment, changer ses attitudes fondamentales et son comportement. »

Dans son cabinet de développement personnel, il reçoit pour des thérapies individuelles, de couple ou familiales, mais il accompagne aussi des équipes dans l'analyse professionnelle et la supervision sur site, des salariés(es) au sein

d'institutions médico-socio-éducatives et ce, au travers d'une réflexion sur les pratiques professionnelles. A la question : Pourquoi une psychothérapie, Mario Cuda répond : « La psychothérapie permet de visiter des lieux et des temps oubliés, des vécus douloureux qui ont été enfouis, mais qui ne s'effacent pas pour autant. Lorsque ces vécus sont retransmis et mis en récit avec l'aide et le soutien du thérapeute, leur transformation permet de lever les tensions et les conséquences désagréables qu'elles ont générées. Ce qui domine dans un moment difficile n'est pas tant notre histoire passée (que nous ne pouvons pas changer), mais le rapport que nous entretenons avec cette histoire que nous ne réussissons pas à dépasser et à faire passer. Sa pratique rejoint la philosophie existentialiste à savoir : « L'essentiel n'est pas ce que l'on a fait de nous mais ce que nous, nous ferons de ce que l'on a fait de nous ». Et tout le travail thérapeutique aura pour finalité de rendre la personne capable de passer d'un désir de vouloir à la découverte de sa capacité de pouvoir.

Adresse : 1961 route de la Sauge 01300 Groslée-Saint-Benoit

Tel : 06.82.89.23.38

Mail : mariocuda@c2m-evolution.com

Site : <https://www.c2m-evolution.com/>



Derniers installés qui se sont fait connaître

AP'aysage

Arthur Palandri

Elagage et travaux paysagers

Tél : 07 81 73 66 66

Rénovation multiservices

Clément CATCEL

- travaux intérieurs (sols, carrelages, cloisons, ...)

- aménagements extérieurs (dallages, pavages, murets, ...)

catcel.clément@gmail.com

Tél : 06 42 33 77 90

Les actions citoyennes

Journée mondiale de la propreté

16 septembre 2023...

4^{ème} édition de la journée du nettoyage de la commune de Groslée-Saint-Benoit

Nos chaleureux remerciements à tous les habitants, aux enseignantes et aux écoliers de Groslée, aux associations : Club Entraide et Amitié, Amicale des pompiers, Club de pétanque, La Gaule du Nant, aux élus, pour leur active participation à cette collecte qui a généré 412,60 kg.

Et pour ne pas faillir à la tradition, un casse-croûte offert par la municipalité a rassemblé tous les bénévoles à l'issue de cette matinée.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine, à toutes les personnes intéressées pour renforcer l'équipe, en espérant que la quantité de déchets qui tend à diminuer peu à peu, poursuive la tendance observée. Belle prise de conscience pour la planète !

L'équipe organisatrice.



Nos arbres souffrent, ils peuvent être une source de danger.



Cela n'aura échappé à personne les étés secs et très chauds successifs ont mis à mal les arbres de nos forêts, tout comme les vents parfois violents. De façon concomitante certains arbres bordant les routes, les voies communales, les propriétés, n'ont pas échappé à ce dépérissement.

Ce faisant ils peuvent mettre en danger la sécurité des passants, des habitants, et endommager les réseaux d'infrastructures publiques, voir les habitations.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que ces arbres dépérissants ou très vieux ne présentent pas de risque pour autrui et les infrastructures. De façon constante le manque d'entretien des arbres engage la responsabilité des propriétaires, en tant que gardien de la chose. (Article 1384 du code civil).

La collectivité assure sa part pour les biens communaux, les particuliers pour leurs biens.

L'état apparent d'un arbre semblant sec doit donc nous alerter comme étant le moment de diligenter un professionnel pour en faire le diagnostic et nous conseiller. Fait complémentaire, nos frênes souvent atteints de « Chalarose », champignons fragilisant l'arbre à sa souche, sont actuellement la cause de beaucoup de chablis. Et ce n'est malheureusement pas la seule essence en souffrance !

L'arrêté municipal n° 2023-12-19 en ligne rappelle ces obligations.

Ensemble soyons attentifs à ce sujet de sécurité publique et de protection de nos réseaux.

20 ans d'engagement sur le Haut-Rhône

Né de la volonté d'agir pour les riverains et pour le fleuve suite aux inondations de 1990, le Syndicat du Haut-Rhône a été créé en 2003 afin de répondre aux enjeux liés au fleuve. Élus et acteurs du territoire se sont ainsi mobilisés en faveur d'une restauration écologique et hydraulique du fleuve, pour la protection et la sensibilisation des riverains. Aujourd'hui, le Syndicat du Haut-Rhône est présent sur 4 départements – Ain, Haute-Savoie, Savoie et Isère –, 6 communautés de communes – Pays Bellegardien, Usse-et-Rhône, Bugey Sud, Yenne, Val Guiers, Val du Dauphiné – et une communauté d'agglomération – Grand Lac.

Depuis 20 ans, le Syndicat du Haut-Rhône contribue à façonner le paysage du fleuve sur le Haut-Rhône français. La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention aux Inondations), la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français et les actions de prévention, d'éducation à l'environnement et de sensibilisation des publics sont au cœur des missions du Syndicat du Haut-Rhône.

En 2023, le Syndicat du Haut-Rhône fête ses 20 ans !

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Les déchets de cuisine représentent près de 30 % du poids de notre poubelle d'ordures ménagères. En valorisant ces matières en compost, nous évitons au minimum 40 kg par an et par habitant de déchets collectés, transportés et incinérés. La communauté de communes Bugey-Sud vous incite à la pratique du compostage et à devenir ainsi un acteur important de la réduction des déchets.

LE COMPOSTAGE PERMET DE PRODUIRE UN ENGRAIS TOTALEMENT NATUREL : LE COMPOST.

C'est un processus naturel de décomposition et de transformation de matières organiques, lié à l'activité des animaux (vers de terre, cloportes, arachnides...) et des micro-organismes (bactéries, champignons) qui migrent dans le mélange. Au bout du processus de compostage (de 7 à 12 mois), on obtient un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

POURQUOI COMPOSTER ?

- Pour participer à la réduction de nos déchets
- Pour limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à traiter, c'est moins de transport et moins d'incinération !
- Pour protéger l'environnement en évitant l'emploi de produits chimiques
Pour obtenir un engrais naturel, sain et gratuit

COMMENT CA MARCHE ?

LA MISE EN PLACE DE MON COMPOSTEUR

- Placer votre composteur dans un endroit mi-ombragé et à l'abri du vent.
- Posez votre composteur sur de la terre ferme (ameubler le sol avant).
- Remplir le fond du composteur d'une couche de terre afin d'attirer les vers de terre et autres micro-organismes (l'ortie, la prêle ou la camomille sont aussi d'excellents activateurs pour démarrer le processus de décomposition).
- Puis remplir petit à petit le composteur avec vos déchets de cuisine et de jardin.

Plus d'information site de la CCBS : <https://www.ccbugeysud.com/nos-services/reduction-des-dechets/le-compostage/>

OÙ ACHETER VOTRE COMPOSTEUR ?

La communauté de communes Bugey-Sud finance une partie de l'achat de votre composteur.

Retirez un composteur à la déchetterie de **Belley**, de **Culoz-Béon** ou de **Virieu-le-Grand**.

 **25€**



Composteur fabriqué en France avec les bois du Jura.
VOLUME : 305 LITRES

Modalité de retrait : se munir d'une photocopie d'un justificatif de domicile.
Plus d'informations : 04 79 81 01 99

 **BUGEYSUD**
Communauté de communes

Les news de la commune

Les écoles

Cette année scolaire 2023/2024, nos deux écoles reçoivent 119 enfants.

Effectifs au 1^{er} septembre :

À l'école de Groslée :

- 12 petits (de la PS au CE1) avec Mme Communal directrice de l'école
- 13 grands (du CE2 au CM2) avec Mme Samoyeau

À l'école de Saint-Benoît :

- 24 en PS, MS et GS avec Mme Caste
- 21 en GS et CP avec Mme Szlapka
- 24 en CE1, CE2 et CM1 avec Mme Dubouloz et Mme Jimenez le jeudi
- 25 en CM1 et CM2 avec Mme Teste directrice par intérim et Mme Jimenez le vendredi

Dans le cadre de la loi 2019 de la refondation de l'école

« Pour une école de la confiance » l'Education Nationale met en œuvre une évaluation des écoles et des établissements scolaires tous les 5 ans. C'est en 2024 qu'auront lieu les évaluations des écoles et des services périscolaires de notre commune. Ceci dans le but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Constatant la baisse d'effectifs dans les 2 écoles avec le risque de fermeture d'une classe, le coût d'une extension à Saint-Benoît pour une salle de motricité, la municipalité a ouvert une réflexion sur la possibilité de spécialiser les écoles en regroupant les enfants de maternelle à l'école de Groslée qui bénéficie de la salle polyvalente, et les élèves des cycles élémentaires à l'école de Saint-Benoît, ceci avec des conditions de transports assurant le lien entre les deux écoles. Nous sommes en attente de réponses de l'Education Nationale sur le maintien à trois ans des classes à partir des effectifs projetés et des transports de la Région.

Validation du plan de prévention des risques naturels

PPRN Inondations du Rhône / Crues torrentielles-ruissellement et mouvements de terrain

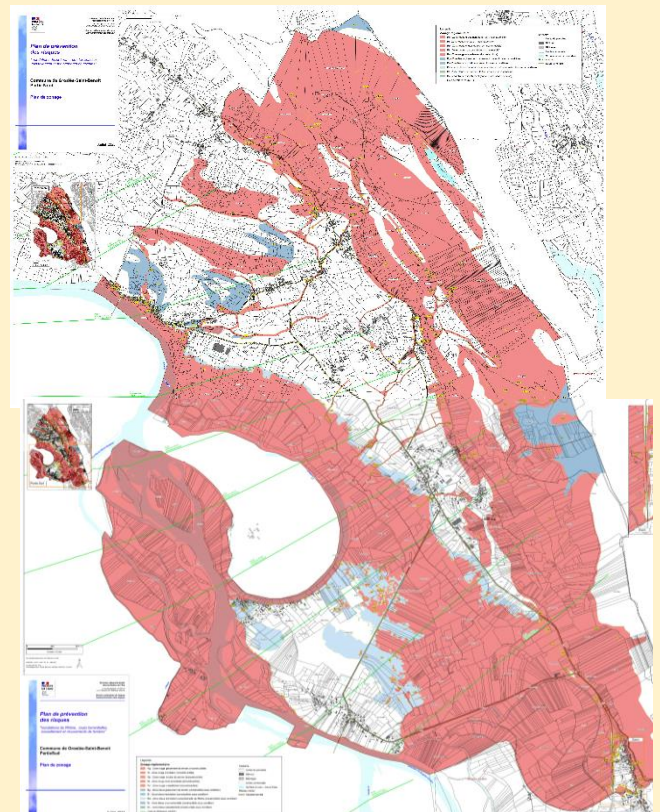
Après un avis favorable de notre conseil municipal émis le 11 septembre et une phase d'information et de concertation du public (plusieurs permanences ouvertes en mairie à l'automne et une réunion publique début novembre sur Briord) le PPRN entre dans sa phase finale avec une enquête publique ouverte du 2 janvier au 2 février 2024. Durant cette consultation du public les administrés sont invités à prendre connaissance en détail du document et à préciser leurs observations ou demandes au commissaire enquêteur désigné.

Ce document réglementaire qui intéresse de manière générale les communes riveraines du Rhône situées en pied de montagne, de Murs-Gélignieux jusqu'à Villebois s'attache, en matière d'urbanisme, à informer et protéger les zones à enjeux humains (habitations, infrastructures et bâtiments publics) et économiques (zones d'activités) des aléas naturels, principalement les crues du Rhône et les chutes de rochers en pied de massif pour ce qui nous concerne. Il réglemente l'usage des sols de manière à limiter les effets d'un aléa naturel sur les personnes et les biens.

A jour des dernières études techniques il intègre dans la définition des cartes d'aléa des données complémentaires récentes : ainsi pour les crues du Rhône, la modélisation de la crue de 1990 avec les derniers aménagements du fleuve et la vitesse d'écoulement des eaux qui n'était pas jusqu'alors pris en considération. Idem en matière de chutes de rochers, pour lesquelles il fait référence aux dernières modélisations établies par une étude du cabinet RTM (reprise dans le porté à connaissance de 2018). Ainsi les zones des différents degrés d'aléas (fort-moderé-faible) ont pu évo-

luer et en fonction des enjeux déterminent dans le règlement du PPR des zones d'interdiction de construire sauf exception, des zones autorisées mais avec des prescriptions particulières, des zones prescrivant des travaux de réduction des risques exposant les personnes ou les biens.

A la suite de l'enquête publique, le PPRN, éventuellement modifié, sera approuvé par le préfet, publié, et deviendra une servitude d'utilité publique opposable aux tiers.



Télé-alerte

Pour rappel, la commune possède un logiciel de télé-alerte de la population. Le but de cet outil est de prévenir le plus rapidement possible la population sur des événements importants (pollution réseau d'eau, inondation, ...). Afin que ce système soit plus opérationnel, il est nécessaire d'avoir vos numéros de téléphone. Pour vous inscrire, allez sur le site de la commune ou passez en mairie pour déposer vos coordonnées. La dernière utilisation a été faite en décembre 2023 pour alerter d'une crue du Rhône. Les habitants abonnés et concernés ont rapidement reçu un message de la mairie.

Illiwap

Nous sommes environ plus de 1000 à avoir installé l'application sur notre smartphone ou tablette.

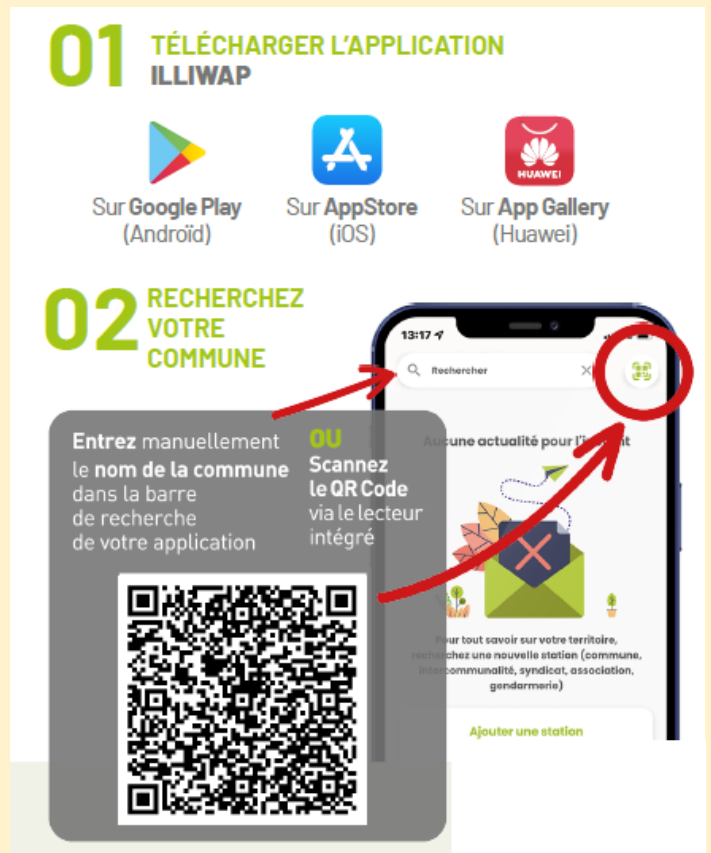
Cet outil est un moyen simple, gratuit et rapide de rester informé sur l'actualité de la commune.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Télécharger l'application Illiwap sur votre smartphone ou tablette.

Flasher le QR code ou entrer manuellement la commune Groslee-Saint-Benoit.

Passer en mairie si besoin d'aide.



Les rappels pour être un bon citoyen

L'utilisation des fours banaux et lavoirs

La commune réalise des travaux de réfection et d'entretien du petit patrimoine.

Nous rappelons que ces derniers sont à la disposition de la population sous réserve que soit respecté leur bon usage.

Les fours banaux ne sont pas des incinérateurs. Les lavoirs et fours ne sont pas des zones de stockage !

Le brûlage des déchets

Voir les arrêtés préfectoraux SAF2017-01 et SAF2017-02, disponibles sur le site de la commune rubrique « Vie Municipale / Publications / Arrêtés » précisant les interdictions et tolérances relatives à ces pratiques selon que l'on soit particulier ou agriculteur / forestier. Merci d'en prendre connaissance.

Le bruit, ...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les déclarations en mairie

Pensez à faire vos déclarations en mairie

- Possession de volatiles (poules, pigeons,)
- Des ruches (dès la première ruche)
- Possession de chien dangereux (catégorie 1 et 2)

- Gîtes et meublés de tourisme
- Permis de construire,
- Demande de travaux sur sa maison
- ...

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

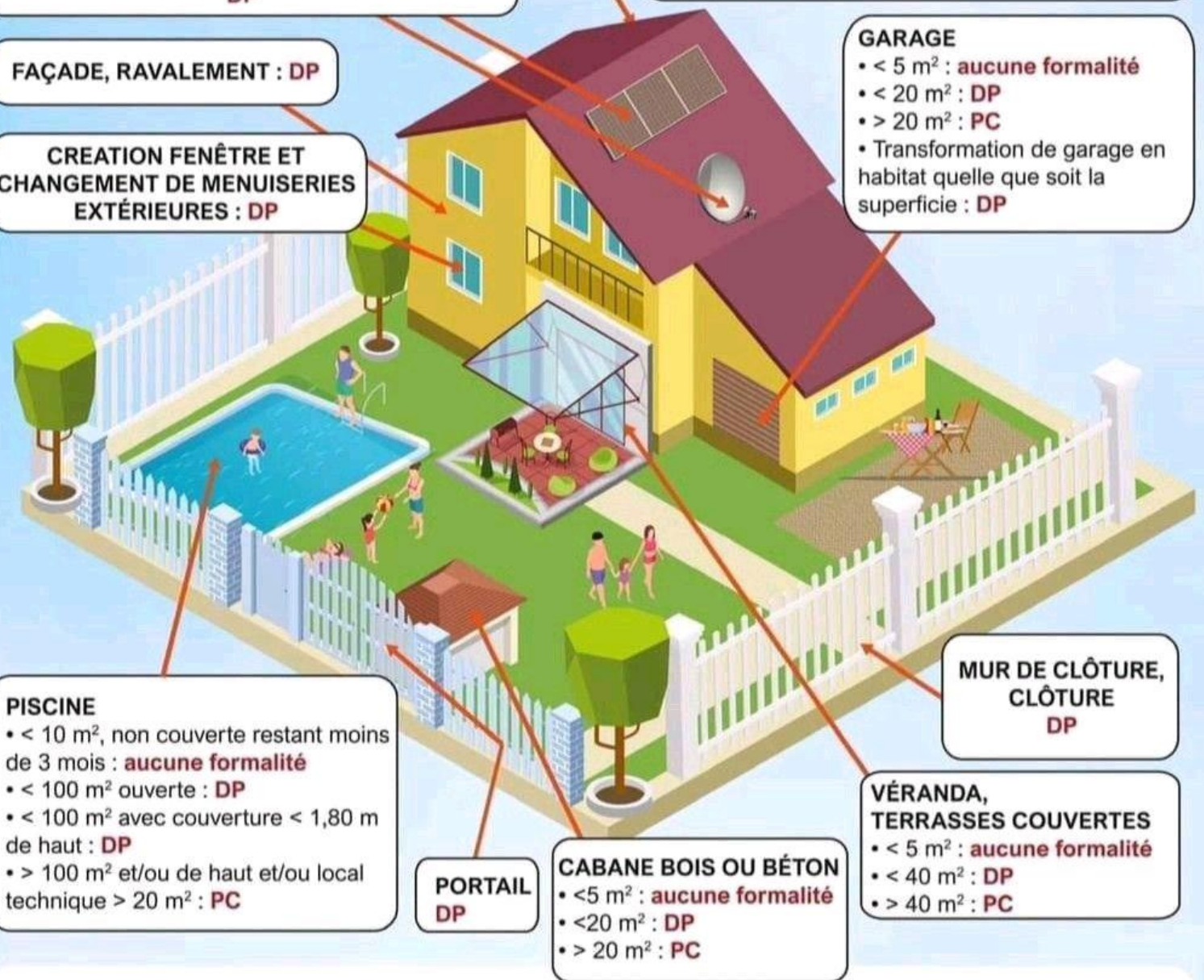
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Le coin des associations

Le Sou des écoles de Saint-Benoît



L'association du Sou des écoles de Saint-Benoît se mobilise tout au long de l'année pour l'école primaire et l'école maternelle avec une équipe bénévole motivée autour des enseignants.

Son objectif est de participer aux financements des activités pédagogiques et des projets scolaires de notre école.

Cette année scolaire, nous avons renouvelé notre manifestation de vente de chocolats en ce mois de décembre.

Nous avons organisé un loto le dimanche 26 novembre qui fut une vraie réussite.

Nous maintenons la représentation d'une pièce de théâtre au foyer rural de Groslée au mois de mars 2024. (Date à confirmer) ainsi que notre vente de brioches en porte à porte le samedi 29 mars.

Nous organiserons la kermesse le vendredi 28 juin pour tous les enfants ainsi que leurs familles.

Cette année, trois personnes ont rejoint le bureau du Sou des écoles.

Nous les remercions chaleureusement pour leur venue.

Le bureau du Sou des écoles de Saint-Benoît

Le pétanque club de Saint-Benoît

Depuis plusieurs années maintenant, le Club de Pétanque de Saint-Benoît accueille depuis toujours petits et grands pour des moments de partage et de convivialité.

Dès le plus jeune âge, les joueurs se retrouvent pour des tournois amicaux et des compétitions plus sérieuses.

En effet, les championnats de cette année ont été à l'image du club !

Aux championnats des clubs féminins, nos joueuses ont fini en **7ème position**.

Du côté des plus jeunes du club de Saint-Benoît les champions sont au rendez-vous !!!

Les championnats de l'Ain ont été une véritable réussite pour ces jeunes joueurs, les résultats sont prometteurs.

Enfin, nous tenions à remercier sincèrement tous les parents qui œuvrent dans l'ombre pour mener à bien toutes nos manifestations.

Merci aussi à tous les habitants de la commune de Groslée-Saint-Benoit pour leur générosité et leur participation à chacun de nos événements.

Nous n'oublions pas l'ensemble de l'équipe municipale de notre commune pour leur aide financière et leur soutien tout au long de l'année



Que ce soit en tête à tête, en doublette ou en triplette, nos jeunes nous ont fait **l'honneur d'arriver premiers !**

Grâce à leur grande expérience, les seniors nous offrent toujours d'excellents résultats.

Cependant, leur plus grande qualité reste l'envie de partager leur savoir, la passion et l'amour du jeu aux plus petits.

Dans quel autre sport pourrait-on voir un enfant de 10 ans serrer la main d'un adversaire ayant 8 fois son âge ?

C'est là que se trouve toute la beauté de ce sport.

Le club est ouvert à tous, nous invitons tous les amateurs de pétanque à nous rejoindre ! Pour les joies, les victoires, pour tous ces moments conviviaux et pour faire perdurer ces belles traditions.

Ré'création



La ré'création continue, nous partageons tous nos savoir-faire en couture, tricot, crochet, broderie et nous fêtons nos anniversaires dans une bonne ambiance.

Venez-nous retrouver de 17 à 19 heures tous les mardis, salle des fêtes de Groslée.

La Gaule du Nant de Groslée

Cette société de pêche dont le siège se trouve à Groslée est ouverte à tous les pêcheurs, mais en priorité aux habitants de Groslée-Saint-Benoit.

Annuellement, la société lâche environ 150 kg de truites « fario » maillées, grâce à la vente de « diots ». Nous remercions toutes les personnes qui y ont participées et nous vous donnons **rendez-vous le 19 octobre 2024**.

L'opération nettoyage d'une partie du parcours de pêche s'est terminée par la dégustation d'un couscous confectionné par un des membres, au bord de la rivière.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2024.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président Daniel BIGOT au 06 18 74 61 94 ou au 04 74 39 73 71.

La Boule des Platanes,

A fêté ses 45 ans d'existence. 1 clos de 16 jeux est à la disposition des boulistes, ainsi qu'un local appelé familièrement "buvette". L'effectif comprend 17 licenciés, ainsi qu'une douzaine de membres honoraires.

De bonnes performances ont été enregistrés, avec notamment la participation aux championnats de France de notre équipe M3 au PUY en VELAY, et plusieurs résultats obtenus dans les concours locaux. Le boulo-drome est ouvert tous les mercredis à partir de 14 heures dès que le temps le permet. Rejoignez-nous, afin de vous initier à ce sport, vous serez les bienvenus contacts : Daniel VITTAZ : 06 80 94 81 52 et François MORALES : 06 31 41 01 10. L'ensemble des sociétaires vous présentent leurs meilleurs vœux, et vous souhaitent une excellente année 2024.

Le Club Entraide et Amitié

Le Club Entraide et Amitié se porte bien.

L'ambiance est toujours là le jeudi après-midi autour des jeux et le mardi les petites mains sont pleines d'idées pour le marché de Noël et pour le marché de printemps le 11 et 12 mai 2024.

Le loto, toujours aussi doté, se déroulera le 10 mars 2024.

Le club vous souhaite à tous une bonne année 2024.

Adresse : Route de la Saugé à côté de la caserne des pompiers.



Foyer rural

Depuis le covid qui a sérieusement entravé les répétitions en cours d'une pièce de théâtre l'activité théâtrale du foyer est en sommeil. Nous ne désespérons pas de pouvoir redémarrer avec si possible de nouveaux membres qui peuvent dès à présent prendre contact avec les membres du bureau et dès que les changements advenus chez les anciens seront normalisés. Hé oui, les mariages, les naissances, les déménagements, les obligations professionnelles imposent de nouvelles contraintes !

Cependant, notre petit théâtre produit toujours son effet auprès de toutes les troupes venant se produire à l'intérieur. C'est pourquoi nos efforts se poursuivent pour maintenir en état et surtout aux normes (régulièrement contrôlées par les services appropriés) ce bâtiment.

Nous sommes conscients que le temps passant la population de Groslée-Saint-Benoit ne connaît pas obligatoirement ce lieu magnifiquement conçu pour le théâtre et c'est avec plaisir que tous ceux intéressés par une visite peuvent prendre contact avec le président.

Nous mettons cet équipement à disposition de toutes les associations locales ou extérieures créant ainsi une certaine animation dans le village.

Le foyer rural vous souhaite à tous une très bonne année 2024.



Le Sou des écoles de Groslée est une association qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser et de financer des manifestations.

Son rôle est d'accompagner et de soutenir l'équipe enseignante financièrement dans leur programme scolaire, à partir d'événements pédagogiques, culturels et/ou sportifs... liés à l'ensemble des apprentissages, mais aussi d'améliorer le quotidien des enfants de l'école (l'achat de jeux, de livres, de fournitures scolaires...).

Pour l'année scolaire 2022/2023, le sou des écoles de Groslée a financé :

- Les sorties piscine
- Diverses sorties : spectacle à Brens, journée en Chartreuse...
- Le spectacle de Noël
- Le spectacle de fin d'année.

Cette année scolaire 2023/2024, le sou des écoles de Groslée a déjà

- Organisé une vente de diots et d'huîtres le 18 novembre dernier qui a remporté un franc succès, et prévoit les manifestations suivantes :
- Vente de brioches, le 27 janvier 2024
- Vente de tartes, le 23 mars 2024
- Vide grenier et vente de fleurs, le 1er mai 2024.



Le bureau est renouvelé concernant le poste de secrétaire avec Caroline Serboff et celui de trésorier avec Jean-Baptiste Dury. Léa Jacquin est la nouvelle présidente du Sou.

Les trois membres du bureau remercient Sylvain Arousseau d'avoir œuvré ces nombreuses années pour le Sou ainsi que les bénévoles : parents, anciens parents d'élèves et villageois.

Si vous souhaitez suivre les actualités du Sou des écoles de Groslée, rendez-vous sur facebook : sou des écoles Groslée et pour nous contacter :

soudesecolesdegroslee@gmail.com

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Groslée-Saint-Benoit a tenu son assemblée générale annuelle le 22 novembre. Une partie du Bureau a été renouvelée ; deux des anciens membres, Anne-Lise et Jean-Pierre Gosa se sont retirés après une longue et fructueuse collaboration. Les bénévoles et leurs collègues du Bureau leur ont témoigné leur appréciation du travail accompli. Deux bénévoles ont accepté de les remplacer ; il s'agit de Aline Morcel et Michel Guillot-Jérôme. Outre ces deux nouveaux membres, le bureau comprend donc : Christine Conand, Gaëlle Couenne, Corinne De Villa, Hélène Guillot-Jérôme, Véronique Soudan et Jean-Pierre Delwasse. Par ailleurs, Christine Conand, présidente, et Bernard Barbarin, secrétaire, ont souhaité quitter leur fonction. Des remerciements leur ont été adressés pour leur engagement, parfois très lourd pour la Présidente.

La dernière réunion de bureau a désigné Corine De Villa présidente, Michel Guillot-Jérôme vice-président et Jean-Pierre Delwasse secrétaire.

Les activités 2023 se sont centrées sur la fête des fours, le 14 juillet, avec une exposition impromptue de voitures anciennes, le voyage annuel d'une journée qui, cette année,

nous a conduit en Ardèche sur le Train du Mastrou ainsi que l'animation Lego pour les jeunes qui a connu un vif succès. Merci aux bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de ces activités. Sur le plan financier l'année s'est terminée presque en équilibre, les recettes des activités rentables finançant les autres...

Le Bureau a commencé à se pencher sur la programmation de l'année 2024 avec ses activités traditionnelles de la fête des fours, le 14 juillet, en collaboration avec le Club des mécaniques anciennes de Peyrieu qui nous permettra de renouveler l'exposition de voitures anciennes, ainsi qu'une sortie de deux jours ouverts à tous les habitants de Groslée-St-Benoit et dont les frais seront en partie pris en charge par le Comité des fêtes. Quelques projets d'animation de sa population jeunesse seront certainement aussi inscrites au programme.

Sans les bénévoles, bien sûr, aucune de ces activités ne pourrait se réaliser. Pour les remercier, les encourager à poursuivre leur collaboration et peut-être susciter d'autres contributeurs, une journée surprise leur est organisée le 25 février prochain dont la participation sera gratuite.

Pour terminer, les membres du bureau du Comité des fêtes vous souhaite une magnifique année 2024.

Le Comité des fêtes de Groslée-Saint-Benoit

Entente Bas Bugey Rhône

La saison 2023/2024 a débuté en septembre.

Sept équipes sont engagées en championnat officiel ce qui représente à ce jour un effectif de 111 licenciés y compris une douzaine de dirigeants.

Les séniors masculins, dirigés par leur entraîneur Yann Revol, évoluent au niveau D4 et connaissent un début de championnat difficile.

Les séniors féminins ont été championnes de l'AIN niveau 2 l'année dernière, félicitations à elles. Cette saison elles évoluent au plus haut niveau départemental et sont coachées par Cyril Cadran.

Les vétérans, entraînés par Michaël Bourgey, participent au championnat du District de l'Isère ce qui permet à d'anciennes gloires du club de se retrouver sur les terrains le vendredi soir.

Les 4 équipes de jeunes, catégories U7 U9 U11 et U13, foulent les terrains le samedi sous la responsabilité de Michaël Roux, Cyril Panquet, René Vuillerod et Sylvain De Boni.



Composition du bureau :

Président : Sylvain De Boni

Vice-Présidente : Gaëlle Bernard

Secrétaire : Michaël Bourgey

Trésorier : Manuel Fernandez

Membres actifs : Mégane Pereira, Rebecca Artasona, Eric Vaudray, Jérôme Léger, Michael Roux, Joël Turgnier, Cyril Panquet, René Vuillerod et Jean-Philippe Falcoz.

La convivialité et le fair-play restent les priorités du club. Nous avons d'ailleurs été récompensés l'année dernière, pour la 2ème année consécutive, en remportant le challenge de la sportivité.

Nous remercions vivement nos supporters qui viennent nous encourager chaque week-end, nos sponsors qui sont de plus en plus nombreux et nos bénévoles qui par leur engagement permettent à notre club de fonctionner dans de bonnes conditions.

Venez nous rejoindre joueurs ou bénévoles, il n'est jamais trop tard, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le bureau de l'EBBR





L'Écho du Nant

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Une année riche se termine pour l'association dans un esprit de renouveau accompagné de belles rencontres.

En premier, nous avons eu le plaisir de travailler en collaboration avec Samuel Jaeger musicien du Trio Zanimots. Cet échange a permis de mettre en place un projet intitulé « Zanimots Jazz Orchestra ». Une aventure qui a pu voir le jour grâce à la confiance et au travail de nos professeurs avec Samuel. En tout, c'est une vingtaine d'élèves qui ont participé à ce projet. Ce qui a permis de découvrir le partage de la musique avec plusieurs instruments qui se finalisa avec un rendu public lors de la journée « Fête vos jeux » le 13 mai 2023.

La seconde rencontre s'est déroulée dans le cadre du festival Trans-Rhône de passage sur la commune de Serrières-de-Briord le 13 juillet dernier. Pascal Gallet – pianiste classique de renommée internationale est intervenu sur notre territoire pour un interlude en piano itinérant. Il est venu rencontrer nos élèves, qui ont ainsi pu jouer en duo avec lui, en solo. Pascal Gallet a partagé son amour de la musique, sa pédagogie avec eux. Une belle rencontre pour tous.

Contacts et renseignements : 07 83 83 32 62
lechodunant@orange.fr
Retrouvez-nous sur Facebook : lechodunant.e-monsite.com



Cette nouvelle année, apportera son lot d'évènements. Le plus gros projet cette année parmi les différentes animations sera la mise en place d'un concert composé de morceaux d'ensembles et d'une pièce de théâtre le week-end du 25 mai 2024. Cela sera une première pour l'association. Nous espérons vous y voir nombreux pour venir encourager, nos élèves, notre équipe éducative.

L'atelier « Jardin Musical » vient de rejoindre officiellement les différentes disciplines proposées par l'association. Ce sont des petites animations à destination des plus jeunes (dès 6 mois jusqu'à 3 ans). On se retrouve une fois par mois en alternance entre Serrières-de-Briord et Lhuis. On privilégie un moment d'échange. Les enfants sont libres de participer et vivre l'atelier musical comme ils le ressentent, en dansant, chantant, en utilisant de petits instruments.

Vous avez l'âme artistique, venez nous rejoindre, pour découvrir, approfondir l'apprentissage d'un instrument, votre amour pour la comédie, ou simplement l'envie d'intégrer une équipe dynamique.



Bugey Sud Actif

En 2024, notre association va fêter ses 40 ans ! Peut-être ne connaissez-vous pas encore Bugey Sud Actif ?

Ce sont à la fois des activités (sportives, culturelles) régulières et des manifestations plus ponctuelles autour de la nature et de la culture avec toujours, au cœur de nos actions la convivialité et le vivre ensemble. Tisser des liens, animer le territoire sont les objectifs que les bénévoles se fixent chaque année au sein des trois commissions (nature, culture et enfance) qui font vivre notre association.

Nous œuvrons sur plusieurs communes de Murs-et-Gélinieux à Lhuis et notre public est assez large puisque certains traversent le Rhône pour bénéficier de nos activités. Nous participons ainsi à l'attractivité du territoire et nous en sommes ravis.

En 2023, sur la commune de Groslée-Saint-Benoit, grâce au soutien de la municipalité, nous avons proposé 3 activités régulières. Dans la salle des fêtes de Groslée ont eu lieu chaque semaine les cours de Bodyart le lundi de 19h à 20h, de Qi Gong le mercredi de 9h à 10h30, de yoga le jeudi de 19h45 à 21h15. Ces cours sont encadrés par des professeures diplômées et très appréciées des participants, toujours plus nombreux.

La commission enfance propose une programmation de spectacles famille le mardi soir à la salle des fêtes de Brégnier-Cordon. En 2023, nous avons accueillis 3 spectacles : le 28 février, un spectacle de théâtre pour les petits « Les Petits polissons rouges »



le 17 octobre un spectacle POP UP « Petite forêt » en partenariat avec la médiathèque de Brégnier-Cordon

le 28 novembre un spectacle conte et musique « Ô Fabula » à partir des fables de La Fontaine

Depuis quelques années des séances scolaires sont proposées. C'est une grande fierté pour notre association de voir les enfants découvrir des propositions artistiques de qualité dans une belle salle de spectacle. Les enfants de l'école de Saint-Benoît ont pu ainsi profiter de deux spectacles grâce aussi à l'investissement des enseignantes et au soutien du Sou des écoles.

La nature a une place importante au sein de notre association grâce à une commission nature dynamique et créatrice. La manifestation « de jardins en jardins » permet la rencontre entre passionnés. Le week-end du 20-21 mai des personnes ont ouvert leurs jardins aux visiteurs. Des moments festifs et de partage (trocs de graine, l'observation de la lune) se sont déroulés au jardin de Prométhée à Milieu. C'est aussi de nombreuses conférences, expositions, projections de documentaires qui font la richesse de notre action.

La commission culture est aussi très active avec nos scènes ouvertes qui attirent un public nombreux et varié ; des spectacles comme le 21 octobre au foyer rural de Groslée ; des concerts...

Toutes les activités et manifestations de notre association sont à retrouver dans le programme distribué dans les boîtes aux lettres de votre commune ou sur notre page Facebook. Vous y trouverez aussi les dates et horaires.

<https://www.facebook.com/groups/296178684512751>.

L'association a toujours besoin de nouvelles énergies, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pouvez aussi nous apporter votre soutien en adhérant en ligne sur le lien suivant :

<https://bugey-sud-actif-62fcf33108b6c.assoconnect.com/collect/description/324147-x-bulletin-d-adhesion-bsa-2023-2024>

Jeunes Sapeurs-Pompiers



JEUNES SAPEURS POMPIERS MARS 2023

Depuis 2017, toute l'équipe de l'association des JSP Bords du Rhône n'a cessé de s'engager auprès des jeunes de votre commune et celles avoisinantes.

Encore cette année, 4 jeunes ont passé la partie technique du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers à Bourg en Bresse, le 07/10/2023. Ils avaient déjà validé le 29 août dernier au centre de secours d'Hauteville, les épreuves sportives.

C'est avec une immense joie, encore cette année, que nous avons fêté la réussite de 100% de nos jeunes qui se voient donc diplômés, tout comme lors des 2 dernières sessions.

Ils ont rejoint la grande famille des sapeurs-pompiers au sein du CIS LHUIS. Nous ne pouvons que les féliciter pour ce bel engagement citoyen.

Cette année est aussi marquée par un recrutement qui a lieu tous les 2 ans et celui-ci est d'ampleur car 14 JSP 1 vont venir compléter l'effectif de la section qui se portera à 21 pour la session 2023-2024.

Ils ont fait leur grande rentrée le 21 octobre. Ils ont appris au plus vite les procédures de cérémonie tel que le garde à

Nous contacter : jsp.bordsdurhone01@gmail.com ou au 06.83.24.47.25

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bonjour à tous,

La fin d'année est l'occasion de faire la rétrospective de tous les événements passés et de penser aux manifestations à venir de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers...

Tout d'abord, nous avons commencé l'année avec notre traditionnelle vente de boudins et sa buvette. Malgré quelques aléas électriques, votre présence n'a pas failli ! Grâce à vous, nous avons pleinement pu profiter de ce week-end et on espère que vous aussi. On vous donne donc rendez-vous pour la prochaine édition le samedi 3 et le dimanche 4 février 2024.

Le 14 juillet a été une nouvelle fois l'occasion de vous faire partager notre passion pour les pompiers. La chasse aux trésors a été un succès. N'oublions pas le tour de camion qui a enjoué les plus jeunes (et les moins jeunes) !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2024

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

vous etc... afin de pouvoir être présents aux cérémonies commémoratives du 11/11/2023 et honorer le devoir de mémoire si important dans les valeurs de la section.

Ils suivront un cursus de 4 ans où ils pourront apprendre en théorie et pratique les techniques opérationnelles, mais aussi ce que représente l'engagement du sapeur-pompier. Ils suivront aussi un parcours sportif en vue des épreuves finales du brevet.

2023 c'est aussi un renouvellement des membres du bureau de l'association, où nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles secrétaires. L'équipe se compose d'une présidente et son adjoint, 2 secrétaires et 1 trésorière ainsi que l'équipe pédagogique encadrée par Jérémy Dylas pour Montagnieu et moi-même pour Lhuis, tous avec la même dynamique :

Faire que notre association à échelle familiale puisse amener : enseignement, convivialité et surtout que cette grande école du dépassement de soi-même perdure et apporte à un maximum d'enfants les valeurs citoyennes, si importantes.

Cette nouvelle année est pour moi l'occasion de remercier tous les animateurs JSP mais surtout les pompiers répondant bénévolement présents pour la formation des jeunes, merci aussi aux membres du bureau et à tous les parents de nous faire confiance et d'avancer à nos côtés.

L'année 2024 étant là, au nom de l'équipe pédagogique, des membres du bureau, nous vous adressons à tous, nos vœux de bonheur, de réussite mais surtout de santé.

Excellente année 2024.

Lauriane Trevey Valentin

Présidente de la section JSP Bords du Rhône

Au mois de décembre, nous avons débuté la tournée des calendriers avec pour thème cette année les portraits. Nous vous remercions sincèrement pour l'accueil et la générosité dont vous faites preuve chaque année à cette occasion à notre égard.

Pour information/rappel, les pompiers seront toujours par binôme et vêtus d'une veste pompier lors de leur passage.

Vos dons sont intégralement reversés dans la caisse de l'Amicale. Ils servent à financer en priorité le matériel nécessaire pour assurer les interventions, des petits équipements pour la caserne mais également des activités de développement personnel et de cohésion d'équipe. En effet, il faut savoir que les pompiers sont entièrement bénévoles sur la commune. Ces activités permettent alors, à faible hauteur, de rendre grâce à l'investissement dont font preuve les pompiers.

L'état civil

Etat civil porté à notre connaissance

NAISSANCES :

- Cléa Callet née le 14 février
- Noémie Grulay née le 30 avril
- Vélia Paire née le 02 juin
- Giulyan Guedes né le 27 juillet
- Angèlina Cristin Richard née le 28 octobre
- Anna Senectaire née le 20 novembre
- Ont vu le jour en 2023
 - Ava née le 2 avril
 - Evan né le 25 avril
 - Anyr né le 13 juillet
 - Swan né le 25 juillet
 - Mickaël né le 17 août
 - Eva née le 9 novembre

PACS :

- Mme Julia Pizzanelli et M. Fabien Carlet le 28 février
- Mme Justine Abittan et M. Stéphane Imbert le 18 Avril
- Mme Julie Perenet et M. David Sacquin le 23 mai
- Mme Audrey Moiroud et M. Jean Vasselin le 8 septembre
- Mme Léa Zirnheld et M. Cyril Panquet le 8 décembre

MARIAGES :

- Mme Marilyn Bergou et M. Rémi Veuillet. le 20 mai
- Mme Elodie Martinez et M. Rémi Senectaire le 8 juillet
- Mme Agnès Guilloud et M. Jean-François Montagne le 22 juillet
- Mme Cathy Verove et M. Fabrice Bergeron le 5 août

DÉCÈS :

Nous déplorons 11 décès en 2023 et sommes autorisés à publier la liste ci-contre :

- M. Francis Gerbier décédé le 4 février
- Mme Simone Perrier née Jacoty décédée le 10 avril
- Mme Marie Josèphe Chassigneux née Dimbert décédée le 23 avril
- M. Serge Geoffray décédé le 19 août
- Mme Marie-Marcelle Catcel née Melisse décédée le 23 septembre
- M. Jean Yves Chassigneux décédé le 20 novembre

Nous déplorons aussi le départ de :
Maurice, Arlette, Régine, Marcel, Angelo

Recensement de la population

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Les chiffres qui ressortent de ce recensement sont les suivants :

Nombre de logements d'habitation recensés : 700

Nombre de personnes recensées : 1227 (hors comptés à part : étudiants résidents à l'extérieur, personnes en maison de retraite, prison, militaires institutions religieuses, etc...)

La population s'établit à 1264 habitants (population totale) qui est en augmentation depuis 2017 ou nous étions 1193 habitants.

Nombre de résidences principales : 543

Nombre de logement occasionnels (professionnel) : 1

Nombre de logements vacants : 44, soit un taux communal de 6,3% (10,89% au niveau de la CCBS)

Nombre de résidences secondaires : 101, soit un taux communal de 14,4% (11,8% au niveau de la CCBS)



Taux de réponse par internet : 76,06 % soit 931 personnes (taux en nette progression depuis 2017 qui avait un taux de réponse de 46%)

Logements non enquêtés (refus, absences) : 11 logements soit 1,5%

Nous constatons donc que la population a augmenté de 71 personnes, les logements vacants sont en nette diminution ; le nombre de résidences secondaires est en légère augmentation.

Merci à nos habitants qui, pour la très grande majorité, se sont acquittés de ce devoir.

Merci à nos 3 agents recenseurs et à notre secrétaire pour le pilotage de ce travail.

Informations utiles

Offre de soins médicaux :

L'Espace Santé situé 263 route de Brégnier-Cordon 01300 Groslée-Saint-Benoit accueille le cabinet médical et le cabinet infirmier.

Mme le Docteur Rumley,

Médecin généraliste conventionné secteur 1, assure ses consultations désormais le mardi toute l'année sur rendez-vous pris auprès de la CPTS (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé)

Sur appel ou SMS au 06 59 74 32 82, sur les horaires étendus suivants :

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13h à 18h
- Le vendredi de 10h à 13h

Séverine Jacob et Patricia Loynet,

Infirmières libérales assurent les soins à domicile et sont joignables au 04 27 50 95 70.

Les horaires de la déchèterie de Lhuis :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 20 passages annuels. Au-delà l'accès est facturé 8€ par passage supplémentaire.

Horaires : Lundi et mercredi de 13h30 à 18h00, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'été (17 juin au 14 septembre) : Lundi et mercredi de 7h00 à 12h00, vendredi et samedi de 7h00 à 15h00.

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain via leur site internet

<https://smartaccess-control.stackr-cloud.com/2-CCPA/>
ou en passant à la mairie pour récupérer un formulaire

Ouverture des mairies

Mairie de SAINT-BENOIT

13 rue des Maisons Vieilles

SAINT-BENOIT

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 94

E-mail : mairie-gsb01@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 15h00 à 19h00,

Mardi de 9h00 à 12h00,

Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Coupes affouagères

Longue tradition de nombreuses communes rurales, l'attribution de coupes affouagères reprend tout son sens à l'heure de l'explosion des coûts de l'énergie et de l'abandon des ressources fossiles au profit du renouvelable.

Cette année, 6 habitants de Groslée-Saint-Benoit se sont fait connaître en mairie pour acquérir une coupe. Répertoire sur la forêt communale des secteurs de Groslée et de Saint-Benoît, les lots et leur volume ont été déterminés par l'agent de l'ONF qui supervise localement la gestion forestière ; ils ont ensuite été tirés au sort en mairie le 12 novembre et remis à leur bénéficiaire après signature d'une convention précisant les conditions d'exploitation et de sécurité exigées.

Afin de permettre une remise et une exploitation anticipées des lots, la date butoir pour arrêter la liste des affouagistes est fixée au 15 octobre de chaque année. Pour les personnes intéressées la saison prochaine, pensez à vous manifester en mairie avant cette date

Les horaires de la déchèterie de Belley :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer,

Ouvert du lundi au samedi

Horaires (1^{er} septembre au 30 juin) : de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h00

Horaires d'été (1^{er} juillet au 31 Août) : de 8h15 à 15h30

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de Bugéy Sud via leur site internet :

<https://portail-usagers.ccbugeysud.com/demandebadge>

Mairie de GROSLÉE

8 Place de l'église

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 43

E-mail : mairie-gsb01@orange.fr

Ouverture au public :

Mardi de 14h00 à 17h00

Maison France Services



France Services
Proche de vous au quotidien

Vous le savez depuis le 1er février 2022 une antenne de la Maison France Services est ouverte en mairie de Saint-Benoît, chaque mardi matin de 9 à 12 heures.

Ateliers numériques

Depuis le 1er février 2022, 4 sessions d'ateliers numériques ont été organisés dans la salle *d'entraide et amitiés* (soit un total de 41 ateliers avec une moyenne de 8,48 participants / atelier). 53 personnes ont ainsi pu être accompagnées lors des ateliers collectifs ou en rendez-vous individuel sur des thématiques variées : envoyer un email avec ou sans pièce-jointe, organiser ses dossiers sur son ordinateur, maîtriser sa sécurité en ligne, scanner un QR Code, installer une application utile sur son smartphone, gérer ses mots de passe, utiliser une clé USB...

Zoom sur la fréquentation des ateliers numériques organisés à Groslée-Saint-Benoit entre le 05 septembre et le 17 octobre 2023 :

- 7 nouvelles personnes ont rejoint le dispositif à Groslée-Saint-Benoit
- 6,5 participants en moyenne par atelier
- 7 accompagnements individuels
- Commune des participants : 71% Lhuis, 28 % Groslée-Saint-Benoit, 1% Brégnier-Cordon

- Profil des participants : 100% femmes, 100% retraitées.

Lors des différentes séances, les apprenants ont pu acquérir les compétences suivantes :

- Mener une recherche sur Internet et identifier le vocabulaire numérique
- Créer un compte sur un site et appliquer les bonnes pratiques de sécurité
- Envoyer un e-mail avec ou sans pièce-jointe
- Créer un dossier et ranger un fichier

Ci-dessous, le résumé des demandes rencontrées en accompagnement individuel :

- Envoyer un e-mail, prendre en main l'ordinateur (allumer-éteindre), récupérer son mot de passe oublié sur le site Ameli, mise à jour Firefox, scanner un document avec son smartphone, lire ses e-mails sur son téléphone.

Cette nouvelle session a permis aux usagers en situation de fracture numérique de progresser sur les compétences de base et de mieux connaître l'environnement numérique.

Le nombre de participant a été limité à 8 personnes pour favoriser l'apprentissage.

Les prochaines sessions se dérouleront :

Du mardi 09 janvier au mardi 13 février de 9h à 10h30

Du mardi 30 avril au mardi 25 juin de 9h à 10h30

N'hésitez pas à contacter Aurore, conseillère numérique au 06 26 43 34 67 pour vous inscrire !

Venez nous rejoindre, sans crainte, ambiance studieuse mais sympathique !

Le CLIC Centre local d'information et de coordination est un service départemental à destination des plus de 60 ans qui ont besoin d'information ou d'orientation dans tous les domaines de la vie quotidienne (maintien à domicile, accès aux droits, hébergement, accompagnement dans les démarches etc....).

Contact : Maud Hernandez

Coordinatrice CLIC départemental BUGEY SUD

Service autonomie BUGEY PAYS DE GEX

06 89 57 27 50

maud.hernandez@ain.fr

Pour toutes correspondances :

13 avenue de la Victoire, BP 50415

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Nos agents municipaux

Services périscolaires

Pour accompagner nos enfants, 6 agents interviennent sur le service périscolaire (cantine, garderie, transport scolaire) et assurent l'entretien des locaux (salles des fêtes, écoles).

Outre les compétences requises, leurs missions demandent autonomie, polyvalence, vigilance, minutie, et initiative.

A plusieurs reprises, la municipalité et les parents usagers du service, ont pu apprécier la bonne volonté des agents qui ont assuré la continuité du service pendant l'absence d'une collègue et en attendant l'organisation de son remplacement.

Sur les 2 écoles, plus de 70 enfants sont accueillis en cantine et environ 30 enfants fréquentent le service de garderie à la journée (matin et soir) ou la demi-journée (matin ou soir).

Périscolaire à Groslée :

-Marie-Christine Catcel : assiste la classe des petits de Groslée, la garderie du matin et du soir, la conduite du bus de ramassage et l'entretien de l'école.

-Sandrine Guarise : est en charge de la garderie pendant les trajets du bus, de la préparation et du service à table de la cantine, de l'entretien de la cantine, de l'école. Elle gère l'entretien et les états des lieux des locations de la salle des fêtes de Groslée.

Périscolaire à Saint-Benoît :

- Stéphanie Bastiannini : assure la préparation du service cantine, le service à table, l'entretien de la cantine, de l'école, de la mairie, et du cabinet médical.

- Amélie Speck : assiste la maitresse le matin, assure le service cantine, la surveillance de la cour

Le midi, l'entretien de l'école, l'entretien et les états des lieux des locations de la salle des fêtes de Saint-Benoît.

- Sandrine Mellon : secrétaire de mairie, assure le service cantine, et la surveillance de la cour.

- Béatrice Cochard : ATSEM, assiste la maitresse des petits, la garderie du matin et du soir et l'entretien de l'école.

- Joelle Cividino a assuré un remplacement d'agent de cantine et d'entretien des locaux.

- Sylvie Albertini a assuré un remplacement de l'ATSEM pour l'aide en classe et l'accueil en garderie.



Stéphanie Bastiannini, Sandrine Mellon,
Amélie SPECK



Sylvie Albertini



Sandrine Guarise,
Marie-Christine Catcel

Et Béatrice Cochard (Absente sur les photos)

Agents techniques, entretien voirie :

Eric Vittaz

Anthony Pirodon

Agents administratifs en mairie :

Martine Guillot,

Sandrine Mellon

Pamela Massenavette,

Prochaine diffusion du Fil de l'eau

Nous continuons d'enregistrer les demandes des administrés qui souhaitent recevoir la seule édition numérique. Pour cela merci de vous rapprocher de la mairie afin de faire enregistrer votre demande.

Le journal sera disponible sur le site de la commune et l'information de sa publication sera communiquée par Illiwap.

Aux nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur notre commune, c'est avec plaisir que nous ferons connaissance lors d'un passage en mairie !

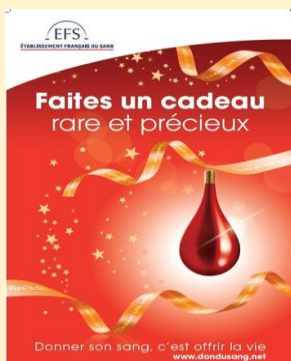
L'agenda des manifestations 2024

- 13 janvier : Concert Music Rock organisé par BSA (SdF de St Benoît)
- 20 janvier à 20h30 : Loto du Foyer Rural (SdF de Groslée)
- 22 janvier : Concours de coinche de la Boule des Platanes (SdF de Saint-Benoît)
- 27 janvier : vente de brioches du Sou des écoles de Groslée
- 3 et 4 février : Boudins de l'Amicale-Sapeurs-Pompiers (Local des Pompiers)
- 24 et 25 février : Boudins de La Chasse de Groslée (SdF de Groslée)
- 2 Mars matin : Diots du Club de Foot Entente Bas Bugey Rhône
- 10 mars à 14h00 : Loto du Club Entraide et Amitié, (SdF de Saint-Benoît)
- 16 mars soirée : Théâtre organisé par le Sou des écoles de Saint-Benoît, au foyer Rural
- 23 mars : Tartes du Sou des écoles de Groslée

- 1^{er} mai : Vente de fleurs et vide grenier, organisés par le Sou des écoles de Groslée, au port de Groslée
- 8-9 Juin : BSA fêtes ses 40A
- 10 juin : Tartes du Comité des fêtes
- 28 juin : Kermesse du Sou des écoles de Saint-Benoît
- 3 Juillet : Passage du tour de France
- 6 et 7 juillet : Ball-Trap des Chasseurs de Saint-Benoît
- 14 juillet : journée festive organisée par le comité des fêtes et associations.
- 7 septembre : Tartes du Club de Foot Entente Bas Bugey Rhône (SdF de Saint-Benoît)
- 19 octobre : Diots de la Gaule du Nant (SdF de Groslée)
- 1 décembre : Marché de Noël, du Club Entraide et Amitié (SdF de Saint-Benoît)

Agenda pouvant évoluer, mis à jour sur le site internet de la commune et Illiwap.

Don du sang année 2024



- Le 20 mars salle des fêtes de Brégnier-Cordon
- Le 1er juillet salle des fêtes de Saint-Benoît
- Le 19 septembre salle des fêtes de Brégnier-Cordon
- Le 23 décembre salle des fêtes de Saint- Benoît

Merci à tous les donateurs

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Bas Bugey

Commerces et services de proximité

Artisans, entreprises du bâtiment, espaces verts

Carreleur	
Benoit Perrier	06 88 25 02 54
Benjamin Terrasson	06 15 80 14 21
Charpentier	
Ludovic Canario	06 43 80 33 65
Electricien	
Patrice Lombard	04 37 86 54 36
Espace Vert, petits travaux	
La Vie en Vert, Stéphane Bert	06 32 88 37 98
AP'aysage, Arthur Palandri	07 81 73 66 66
Jordan Tournier	06 13 42 09 79
Ferronnerie Olivier Freres	04 74 39 71 16
Isolation Plaquiste	
Mickael Furlan	06 10 91 54 68
Maçon	
Demangeot Entreprise	04 37 86 54 01
MVR Loïc Vuillerod	07 83 07 87 06
Nombret SARL	04 74 39 73 95
Marbrerie De Villa	04 74 80 35 41
Menuisier - Ebéniste	
Romain des bois R. De Freslon	06 67 68 97 75
Antoine Grassot	06 76 98 94 77
Marc Gruson	04 74 39 75 82
Multiservice	
Clément Catcel	06 42 33 77 90
Roland Perrier	07 86 58 58 25
Parqueterie Prost-Morel	04 74 39 71 02
Peinture & Revêtement	
Lucas Menut	06 37 03 51 91
Plombier Nicolas Traina	04 37 86 54 05
Reliure et restauration reliure ancienne	
Muriel Burkhart	04 74 39 84 75
Réparation métallique soudure	
Philippe Ducolomb	04 74 39 84 75
Terrassements et paysages	
Guy-Rolland Bonsacquet	04 74 39 71 12
Richard Peysson	04 74 39 72 42
Travaux forestiers, élagage, espace vert	
Entreprise Miege Bois	06 26 96 12 49
Viticulteur	
Château de Vareppe	
Mathide Lyandrat	04 74 39 74 23
Domaine d'ici-là	
Florie et Adrien	04 74 39 83 77
Maison Yves Duport	04 74 39 74 33
Maison Pierre Guigard	04 74 39 73 74
Autres	
Agility Bugey Sud	
Muriel Ducolomb	06 49 39 35 01
Expression par le geste	
Dominique Bonsacquet	06 41 47 49 91
Domaine Bacchus (évènementiel)	04 74 39 71 01

Producteur

Anouche Épices	
Céline Derbekian	06 77 81 93 27
L'Escargot du Vignoble	
Julien Dumait	06 74 98 86 00
Nos futurs Jardins	
David Blandin	06 22 34 28 16
Quand on Sème	
Géraldine Dunand	06 21 24 13 49
Service à la Personne	
Massage Détente Jocelyne Guidi	06 50 60 27 04
Psychopraticien Mario Cuda	04 37 63 99 44
Evoptic à domicile , Eve Remy	07 69 42 48 28
Assistante de Vie , aide à domicile	
Sandrine Guarise	06 29 02 47 31
Pompes Funèbres Bousquet	04 37 63 82 92
Restauration	
Bistrot de la Cascade	04 79 87 22 34
Camion Pizzeria Francesco	06 47 04 43 98
Traiteur Bruno Herrera	04 74 80 60 41
Commerce	
L'atelier du Tamlin	04 86 80 72 89
Les bijoux de Gastyne	06 45 84 71 09
Boissons Dailon	04 74 39 71 08
Le comptoir de St Benoît	09 65 04 68 97
Métal-art Erik Charbonnel	07 49 67 02 79
Les Puces de St Benoît	07 86 74 83 44
Assistante maternelle (agrée)	
Florence Arnaud	04 74 39 74 00
Karine Bernard	09 81 02 88 94
Corinne Binet (Tardy)	06 52 73 29 25
Vanessa Blanc	06 82 36 36 12
Virginie Blot	06 19 76 39 81
Christine Conand Cathelin	04 74 39 70 39
Manon Ducroux	06 69 59 95 42
Valérie Levrat	06 10 60 45 33
Justine Michel	06 58 40 57 72
Nadège Schweitzer	06 58 22 01 93
Santé	
Cabinet infirmier de Groslée-Saint-Benoit	
Séverine Jacob et Patricia Loynet	04 27 50 95 70
Docteur Sally Rumley	06 59 74 32 82

Liste non exhaustive, nous signaler les nouvelles installations pour les prochains « Au fil de l'eau »